

Dossier suivi par :  
DESNOE Martine

Tél : 02 99 29 75 46  
email : martine.desnoe@st-  
jacques.fr

Référence : DA 35281 22  
M0039  
Décision n° 2022.039

MAÎTRE LOÏC LECUYER

4 Rue du Champ Dolent  
35000 RENNES

Le 15 Juillet 2022

## RENONCIATION À L'EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION

En réponse à la Déclaration d'Intention d'Aliéner déposée en mairie de SAINT JACQUES DE LA LANDE le 12/07/2022 relative au bien désigné ci-après :

Concernant : Bâti sur terrain propre  
Adresse : 8 Rue du Lieutenant le Corfec à SAINT JACQUES DE LA LANDE  
Références Cadastres : AC0157  
Prix envisagé : 480000,00 €

La commune de SAINT JACQUES DE LA LANDE renonce à l'exercice du droit de préemption.

La Maire,

Marie DUCAMIN



Le cas échéant, document transmis à la Préfecture le : \_\_\_\_\_

Publié sur le site de la Ville le : 20/07/22

Par le service affaires générales

St-Jacques